

FACTURE DE NOUVEAUX NOMS

Période : Année 2023

Exigible le : 31/08/2023

N° Adhérent : 50 047

SIRET : 914 611 637 00028

SARL FOURNIL D'ASSIER
179 RTE DE CARDAILLAC
46100 CAMBURAT**Facture N° 202312641 du 31 Août 2023**

Total de la facture HT	91,00 €
TVA	18,20 €
Total de la facture TTC	109,20 €
Sommes déjà versées	0,00 €
Somme à payer TTC	109,20 €

Pas d'escompte pour paiement anticipé

Conformément à la loi, une pénalité pourra être appliquée pour tout retard de paiement, calculée au taux de 3 fois l'intérêt légal en vigueur.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement prévu au 12e alinéa du 1 de l'article L.441-6 du code du commerce est fixé à 40 €.

Pour tous ressortissants de l'U.E : Exonération de TVA : Art. 262 Ter-1 du CGI.

Pour tous ressortissants hors U.E. : TVA non applicable : Art 259-1 du CGI

Pour les adhérents de l'Aveyron :**Virement** : IBAN : FR76 3000 4006 4800 0009 0121 667 - BIC : BNPAFRPPXXX**Chèque** : A l'ordre de PRESTAL - 13 Av. de l'entreprise - Parc commercial des Moutiers - 12000 RODEZ**Références obligatoires à rappeler pour tout règlement : Numéro de facture & numéro d'adhérent****Pour les adhérents du Lot :****Virement** : IBAN : FR76 1780 7008 0500 5194 5343 110 - BIC : CCBPFRPPTLS**Chèque** : A l'ordre de PRESTAL - 107 Quai Cavaignac - CS 60261 - 46005 CAHORS CEDEX 9**Références obligatoires à rappeler pour tout règlement : Numéro de facture & numéro d'adhérent**

Détail

1,00 x Cotisation nouveaux salariés 91,000 € HT (T.V.A 20 %) 91,00 €

Échéancier

31/08/2023 - 109,20 €

Explications

50047 - FOURNIL D'ASSIER

Identité du salarié	Date de naissance du salarié	Poste du salarié	Contrat du salarié	Date d'embauche du salarié	Catégorie du salarié
AFONSO MAEVA	04/09/2007	APPRENTIE VENDEUSE	contrat d'apprentissage	10/07/2023	SIA